

Compte –rendu de la réunion téléphonique du 6 avril 2020

Présents : Jean-Claude CASTAGNAU, Patrick SINGIER, Sylviane QUAILLET, Lionel GUINOISEAUX, Alain BOYER, Christian ROBLES, Sylvie DELBARY, Céline LARAVOIRE

A 11 H00, l'ensemble des personnes invitées se sont réunies sur la plateforme téléphonique.

A l'ordre du jour :

- point sur l'évolution de la situation

Monsieur le Maire explique les difficultés qu'il rencontre au quotidien pour la gestion de la crise. Mme QUAILLET et Mr ROBLES lui proposent de répartir le travail entre les différents élus, de l'actuel et du futur conseil municipal.

Il explique que la station d'irrigation est en service.

Il explique également que le Président de la comcom, mr DE PERETTI, l'a informé que le service urbanisme était bloqué. Il ne sert donc à rien d'envoyer des demandes d'instruction de dossiers, pour l'instant.

Monsieur le Maire explique que la commune n'a pas de stocks de masques, gants, blouses... à pouvoir mettre à disposition.

Mme QUAILLET précise qu'elle a donné deux masques lavables et réutilisables aux agents communaux. Elle propose de trouver des Vézacois et Vézacoises qui pourraient fabriquer des masques. Monsieur GUINOISEAUX explique qu'il y a un site <http://stoppostillons.fr/#comment-en-fabriquer> qui montre comment fabriquer ces masques.

Il n'y a pour l'instant pas de malade recensé à l'hôpital de SARLAT

- aide aux entreprises

Le gouvernement a mis en place une procédure pour que les entreprises puissent bénéficier d'une aide financière. A ce jour aucune entreprise n'a sollicité la mairie.

Mr GUINOISEAUX explique que ce sont les comptables qui effectuent les démarches pour le compte de leurs clients.

Mr SINGIER pense qu'il serait quand-même bien d'avoir une liste des entreprises mais également les loueurs de gîtes ou chambres d'hôtes, qui pourraient être concernées par cette aide, car tous les comptables ne sont peut-être pas aussi prévenants avec leurs clients.

Cette information pourra être diffusée sur le site internet (document joint à toutes fins utiles).

- reprise de travail des employés communaux (cadre de travail)

Les agents communaux Jonathan et Richard ont repris le travail du 1^{er} au 5 avril, pour faire des travaux de tonte, taille et fauchage. Monsieur le Maire explique qu'ils sont à nouveau confinés mais prêts à intervenir au fur-et-à-mesures des besoins. Notamment pour assurer le fonctionnement de la station d'irrigation, toutefois dans les règles de sécurité liées au confinement.

Richard doit consulter son médecin pour attester de sa possibilité à reprendre le travail.

- changement du parc informatique à prévoir

Depuis plusieurs mois le matériel informatique de la commune n'est plus performant. Mme LARAVOIRE fait part de ses difficultés quotidiennes (lenteur, erreurs, blocages des applications...) avec l'utilisation de l'ordinateur de la mairie, installé chez elle. Elle demande également s'il ne serait pas possible de revoir le fonctionnement des installations : à ce jour si son ordinateur n'est pas à la mairie (ou s'il est éteint), Fatima ne peut pas utiliser les logiciels de son ordinateur. Mme LARAVOIRE préférerait que les 2 postes soient autonomes.

Monsieur le Maire explique que l'entreprise, qui a proposé un devis pour renouveler le parc informatique, est fermée pour l'instant. Mr GUINOISEAUX et Mr BOYER pensent qu'il est nécessaire d'attendre (au moins) le mois de septembre pour renouveler le matériel car ce n'est pas le moment de compliquer le travail en risquant des problèmes techniques dus au transfert des logiciels et/ou des périphériques.

Monsieur SINGIER indique que pour lui le changement des ordinateurs devrait intervenir le plus tôt possible (dès que les conditions sont réunies), sinon ce ne sera jamais le moment (il avait été initialement prévu de le faire immédiatement après les élections,

Monsieur BOYER propose de ramener l'ordinateur à la mairie pour lui faire un « gros nettoyage ». Ce qui pourrait améliorer ses performances.

- mise en place (ou non) d'une permanence téléphonique et/ou physique à la mairie

Lors de la réunion précédente, monsieur ROBLES avait proposé que des permanences physiques soient mises en place à la mairie.

Monsieur le Maire passe tous les jours à la mairie. Il pense que ce n'est pas nécessaire d'assurer une permanence physique.

Monsieur GUINOISEAUX a modifié les horaires sur le site internet et indiqué l'adresse mail de la mairie et le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence.

Mme DELBARY propose que cette information soit diffusée dans l'essor sarladais.

Monsieur SINGIER a dit que cela a déjà été fait dans celui du 27 mars (pour celui du 3 avril il ne sait pas, il le reçoit par la poste le vendredi, il ne l'a pas eu il l'aura donc au plus tôt le mercredi 8 avril ...) mais visiblement les personnes présentes à la réunion n'ont pas vu l'info et donc on peut s'interroger sur l'efficacité sur les Vézacois.

Proposition d'élargir la réunion téléphonique à d'autres élus

Monsieur le Maire invite Mr ROBLES et Mme DELBARY à faire le compte rendu de ces réunions téléphoniques aux autres membres de leur équipe.

Mme DELBARY dit qu'il serait peut-être bien d'inviter les futurs adjoints et les élus, en fonctions des points à l'ordre du jour.

Mr BOYER propose de limiter la participation à une douzaine d'intervenants, pour faciliter les échanges.

-Problème facturation irrigation 2019

Mr GUINOISEAUX et Mme DELBARY font remonter qu'aucun irrigant n'a reçu la facture de sa consommation de 2019. Mme LARAVOIRE explique que les factures ont été émises et envoyées au trésor public en février. Elle va réémettre toutes les factures et les envoyer aux irrigants.

ATTENTION

La réunion initialement prévue le lundi 13 (lundi de Pâques) a été décalée et une nouvelle réunion téléphonique hebdomadaire se tiendra le **mardi 14 avril à 11H**.

Compte-rendu de la réunion téléphonique du 20 avril 2020

Présents :

Jean-Claude CASTAGNAU, Patrick SINGIER, Sylviane QUAILLET, Lionel GUINOISEAUX, Alain

BOYER, Christian ROBLES, Sylvie DELBARY, Céline LARAVOIRE (excusée, malade)

Réouverture de l'école

A ce jour Monsieur le Maire n'a reçu aucune directive ni de la Préfecture, ni de la communauté des communes, ni de l'inspection académique, ni du département. Beaucoup de questions se posent sur la distanciation des enfants, la reprise des enfants par tranche ou pas, l'organisation de la cantine, l'organisation du transport le matin, le midi et le soir. La rentrée des enfants lui semble difficile dans ces conditions.

Tous les agents attachés à l'école sont prêts à reprendre le travail mais il faudra rester vigilant et s'assurer au vue d'un certificat médical qu'ils ne souffrent pas de pathologie amenant des restrictions et pour ceux qui reprendront leur fournir les moyens de protection indispensables. Une désinfection complète de la cantine, des salles de classe, des jouets et instruments pédagogique, du car, etc...sont à prévoir de façon régulière. La mairie dispose de gel hydro alcoolique mais pas de masque. Les enfants de – de 6 ans ne seraient pas tenus de porter des masques. Christian ROBLES a eu une proposition pour acheter des visières fabriquées avec une imprimante 3D (pour les personnels de l'école)

Patrick SINGIER a proposé que la commune envoie à tous les parents des enfants fréquentant l'école un questionnaire répondant par oui ou non : reprise de l'école, service de garderie, cantine, bus. Toutes les personnes présentes à la réunion sont favorables à ce sondage(réponses probablement difficiles pour les parents s'ils n'ont pas toutes les données et conditions) Fatima enverra le courrier aux parents dès que l'ordinateur sera réparé.

M le Maire doit contacter les maires des communes de Beynac et Saint Vincent de Cosse ainsi que les enseignants.

Patrick SINGER rappelle qu'en cas de reprise de l'école, et s'il fallait livrer des repas à Beynac les midis, la commune ne dispose pas de matériel respectant les normes sanitaires.

Prochaine réunion des directeurs d'école le 7 mai.

Mme DUBOIS, notre députée a adressé aux élus via Facebook un message leur demandant de faire remonter des propositions

Christian ROBLES dit qu'il peut obtenir des éléments auprès de Jérôme COCHE puisqu'il exerce toujours des fonctions dans un grand RPI de Gironde.

Masques et tests

La mairie ne dispose pas de masque pour les agents ni pour les vézacois. Christian ROBLES a transmis une information donnée par Nathalie CHAZARIN : A la Roque-Gageac il existe un collectif qui fabrique des masques tissus mais il faut leur fournir des tissus et des élastiques. Contact Mme LABATTUT Nadine Tél 05 53 31 53 44. Des tissus on peut en trouver mais les élastiques seront plus durs à dénicher.

Suite aux appels de Céline et de Jean-Claude, la communauté des communes propose de regrouper les achats.

Mme Evelyne NAVARRO s'est proposée pour confectionner des masques.

M le maire doit relancer l'union des maires à ce sujet.

Travaux église

M le Maire dit qu'un point a été fait avec l'architecte et qu'elle a bien noté les remarques de Patrick SINGIER. Attendre maintenant que les entreprises interviennent. Devis à demander pour la réfection du plancher du placard.

Cérémonie du 8 mai

Jean-Claude a reçu des directives, un pavoisement sera effectué du 8 au 10 mai et uniquement cela, pas de gerbe comme demandé par Lionel GUINOISEAUX. Le 8 pour l'armistice, le 9 pour l'Europe et le 10 pour l'esclavage.

Rectificatif de mardi matin : des cérémonies pourront finalement être organisées, ce point sera discuté lundi prochain

Poubelles

Sylviane QUAILLET signale que les poubelles de la base sont vides et qu'il n'est pas utile qu'un ramassage soit prévu mais au cimetière ça déborde. Il faudrait le signaler au SICTOM pour éviter des trajets inutiles.

Les textiles seront enlevés mardi et prévoir une affiche pour demander aux vézacois de ne plus déposer.

Informatique Mairie

Céline a ramené le PC à la mairie. Christian ROBLES l'a porté lundi après midi chez M CHAUZAIN. Dès qu'il sera remis en état Fatima pourra reprendre le travail.

Acquisition Mme Roulland

Réponse à Lionel GUINOISEAUX : ce point ayant été voté à l'unanimité par le conseil sortant, des courriers ayant déjà été faits, ce point pourra être évoqué lors d'une réunion de la nouvelle équipe.

Commerces estivaux Pont de Fayrac

Couleurs Périgord a demandé le renouvellement de sa convention au même endroit. Christian ROBLES a répondu qu'il n'y était pas défavorable à condition qu'il y ait en entente avec David pour laisser de la place à tout le monde à part égale.

Employés communaux

Jonathan a repris le travail mais Richard n'y est pas autorisé par son médecin. S'il veut absolument reprendre il doit fournir un nouveau certificat médical même s'il est seul dans le tracteur.

Nouveau conseil

Il se mettra probablement en place fin mai ou début juin

Réunion par téléphone

Après 4 réunions de ce genre, cela paraît satisfaisant pour faire avancer certains points et obtenir des informations et faire des propositions. Dans la limite de 10 personnes, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter Christian ROBLES ou Sylvie DELBARY ou Alain BOYER

Conclusion

Tout est très flou et les décisions prises aujourd'hui pourraient être contredites dans les prochains jours.

Merci à Alain BOYER pour ses qualités de superviseur des réunions et Sylvie DELBARY essaiera de prendre les commandes pour la prochaine réunion.

Prochaine réunion Lundi 27 avril à 11H